

## Compte-rendu du Conseil d'école n° 1

Vendredi 10 novembre 2017  
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

**Etaient présents :**

- ! Suzanne ALLERON, Aline ANQUETIL, Hélène AUBE, Annie MARTIN.
- Audrey DATCHARRY, Laurence DEBBACHE (ATSEM)
- ! Sophie MALLEDAN, Eric MARTIN (mairie)
- ! Alexiane AUBERGER, Oriane CAILLET, Catherine PUJOS, Stéphanie CARON, Aurélie DEMARCO, Laetitia ROSSIT (délégués de parents)

**Secrétaire de séance : Hélène AUBE**

**I) Scolarité :**

1) Les effectifs :

Nous comptons cette année 55 élèves inscrits dans l'école, répartis de la manière suivante :

5 PS + 7 MS + 7 GS = 19 élèves de Maternelle, classe de Mme AUBE.

3 CP + 11 CE1 = 14 élèves élémentaires, classe de Mme ANQUETIL.

7 CE2 + 10 CM1 + 5 CM2 = 22 élèves élémentaires, classe de Mme MARTIN.

Nous recevons dès à présent des appels de familles qui emménageront dans le courant de l'année à Montainville (projet ferme du fort) ; aussi nous ne pourrons accepter d'inscrire à l'école des élèves venant des communes extérieures car nous risquons d'alourdir nos classes en nombre. Les fratries ne seront pas concernées par ces mesures.

2) Les répartitions :

Les enseignantes font le choix d'équilibrer les classes en nombre. Aussi dans notre école, les répartitions ne sont jamais figées. Elles seront sans doute différentes l'an prochain.

Les classes élémentaires sont cette année sur 1 cycle ou 2 cycles. La GS fait partie du cycle 1 / maternelle.

Les enseignantes poursuivent les décroissements en ce qui concerne « Explorer, questionner le monde » : les GS vont dans la classe de CP / CE1 chaque mardi après midi. Les élèves de Grande Section participent au projet Ecole et Cinéma, avec les CP / CE1.

Les élèves de CE2 font désormais partie du cycle II : mais l'équipe a choisi de ne pas décroisser pour « Explorer / questionner le monde », les enfants entrent dans les apprentissages de cycle 3 dans ces différents domaines.

Le cycle III concerne les élèves de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Le Livret National Unique numérique est à la disposition des enseignants.

Lors du prochain conseil Ecole – Collège, des groupes de travail seront formés pour assurer la continuité de l'utilisation du LSU entre les écoles primaires et le collège.

L'équipe a opté :

- ! En maternelle, l'enseignante continue de remplir le livret intitulé « Carnet de suivi des apprentissages » résultant des nouveaux programmes en maternelle, en place depuis 2 ans maintenant.
  - ! En élémentaire, l'enseignante de CP/CE1 remplira le LSU et le transmettra aux familles à chaque fin de trimestre. Elle avertira la famille des difficultés éventuelles d'un élève, en transmettant aux parents les évaluations de la période.
- En CE2/CM, vous aurez des livrets intermédiaires à chaque fin de période afin de faire remonter le plus rapidement aux familles si l'enfant connaît des difficultés dans ses apprentissages.

### 1) Les exercices PPMS :

Un exercice a eu lieu le 12 octobre dernier. Il s'agissait d'un exercice intrusion-attentat. Les classes se sont entraînées pour se déplacer calmement dans l'école et pour se cacher. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

Une enquête pour faire le point a été renseignée et transmise à notre IEN.

Le prochain exercice aura lieu le 28/ 11 /2017.

### 2) Le règlement intérieur :

*Il a été relu ce jour. En annexe, on trouvera la charte de laïcité.*

### Quelques points ont retenu notre attention :

a) Attention aux horaires de sortie des élèves : si les parents sont trop en retard pour récupérer leur(s) enfant(s) (sans avoir prévenu d'un contre temps imprévu), alors l'enfant/ les enfants sera / seront dirigé(s) vers les TAPS, la garderie ou la cantine le mercredi midi.

b) Il revient aux familles de contacter le CMS des Mureaux pour la mise en place d'un Projet particulier pour les enfants.

Nous vous redonnons les coordonnées du Centre Médico Scolaire :  
CMS Paul RAOULT  
Parc de Bécheville  
78130 Les Mureaux  
01 30 22 27 48

c) Les enseignantes insistent sur le fait que, même si la météo est très clémente, les élèves doivent venir à l'école en portant des vêtements et chaussures adaptés à la vie scolaire.

### 3) Les APC :

Ce temps de travail est réparti ainsi :

- ! des temps de soutien : ce sont les enseignantes qui décident de la constitution de ces groupes d'aide,
- ! des temps pour la méthodologie (les élèves de cycle 1 et de cycle 2 sont concernés),
- ! des temps pour l'Informatique (tous les élèves sont concernés).

Les élèves apprécient les APC et ces temps de travail en petits groupes. Les enseignantes apprécient ce choix des ateliers informatique car les groupes sont restreints donc chaque élève travaille sur son poste et l'enseignante est beaucoup plus disponible pour chacun (n'ayant pas à gérer les autres élèves qui devraient travailler en autonomie). Les élèves qui ont APC déjeunent systématiquement au 1<sup>er</sup> service de cantine.

Les 3 classes sont équipées depuis la fin des vacances de Toussaint d'un TNI. Les enseignantes recevront une formation en décembre. Nous remercions Sophie MALLEDAN pour son investissement dans ce projet d'équipement des classes.

### 4) Les règles de vie :

Nous demandons aux élèves de venir nous rapporter un incident dont ils auraient pu être « victime » : coup ou insulte. Nous réglons les différends et punissons les élèves en cause. Les problèmes doivent être réglés le plus rapidement possible avec confrontation des deux parties. Il est toujours difficile pour l'équipe d'avoir à régler un problème rapporté par un parent car il y a décalage dans le temps et souvent une seule version des faits.

### 5) Les rythmes scolaires :

Dans la circonscription d'Aubergenville, les 2/3 des écoles sont repassés à la semaine de 4 jours (donc mercredi libéré). Nous avons donc réfléchi à cette possibilité de revenir aux anciens rythmes mais en nous appuyant sur notre constat que les élèves travaillent davantage et de façon plus efficace le matin.

Nous avons pensé à cette organisation (au cas où l'intercommunalité déciderait de revenir aux anciens rythmes) :

Matin : 8 h 30 / 12 h 00. Après – midi : 14 h 00 / 16 h 30. A réfléchir et débattre...

## II) Projets pédagogiques :

### ! L'activité piscine :

Tous les élèves de l'élémentaire se rendront chaque semaine, le jeudi après-midi, à la piscine d'Aubergenville, ce à partir du Jeudi 7 décembre et jusqu'au 8 mars 2018. Cette année encore, nous bénéficierons du 2<sup>ème</sup> créneau de l'après – midi.

Le départ de l'école se fera à **14 h 10**, les élèves sont 40 minutes dans l'eau à partir de 14 h 45, le retour à l'école est prévu vers 16 h 00.

Les enseignantes rendront compte du déroulement de cette activité, de son organisation, de la répartition des élèves dans les groupes... Les enseignantes se montreront très vigilantes quant à la constitution des groupes.

### ! Le projet Ecole et cinéma :

Les élèves de GS / CP/ CE1 et de CE2/CM1/CM2 sont inscrits à ce dispositif départemental.

Celui-ci propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention.

Un programme précis de 3 films a été défini d'une part pour le cycle 2 et d'autre part pour le cycle 3 (les élèves de CE2 iront voir les films de cycle 3 afin de faciliter le travail en groupe classe). Chaque classe assistera donc à 3 projections.

Thème cycle 2 : « loin des villes »

Thème cycle 3 : « les différences ».

Des documents pédagogiques ont été élaborés, donc un travail avant et après projection sera proposé aux élèves.

### ! Projet d'école 2015 / 2020:

Rappel des 3 axes prioritaires de notre projet d'école :

\* Maîtrise de la langue / compréhension de textes.

\* Arts Visuels

\* EPS (L'équipe montera peut-être un projet avec intervenant extérieur pour l'an prochain).

### ! Le projet musique avec Catherine Noyelle :

Catherine vient dans l'école le mardi matin depuis le 26 septembre.

Voici le travail proposé pour chacune des classes :

→ en maternelle : reproduire corporellement des formules rythmiques simples, interpréter des chansons.

→ en CP/CE1 : chanter, se concentrer, écouter.

→ En CE2 / CM : chanter, reproduire des rythmes, développer son esprit critique.

### ! La liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> :

Une première réunion Ecole / Collège aura lieu le 21 novembre prochain.

Des conseils de cycle 3 élargis devraient être menés cette année réunissant les écoles et des professeurs du collège afin de travailler sur le LSU notamment.

! La bibliothèque :

7 fois dans l'année, chaque classe se rend à la bibliothèque, en mairie.

Là – bas, Catherine Sedel – Lemonnier nous accueille, elle a choisi pour les élèves des lectures diverses et variées. Les lectures sont suivies d'un emprunt de livres. Cette démarche nous paraît toujours très intéressante.

! Le site Internet :

Oriane Caillet continue de nous aider en mettant sur le site les différents documents que nous lui confions.

! Une sortie à Limay est prévue le 27 mars 2018 pour les trois classes, pour voir un spectacle de théâtre - musique.

**III) Les temps forts :**

- 1) Journée Kaplas (cadeau de Noël des enfants/mairie) : 4 décembre.
- 2) Spectacle en lien avec le projet musique : 18/12 à **18 h 00**.
- 3) Vente de décorations de Noël : 18 /12/ 2017, après le spectacle.  
(Fabrications le 12 /12 matin et le 14 /12 après - midi).
- 4) Rallye : le 24 mars 2018, matin.
- 5) Brocante : le 8 avril 2018.
- 6) La kermesse : le samedi 9 juin 2018
- 7) La remise des prix + expo arts visuels : 30 juin 2018.

**IV) Bilan coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l'achat de matériel, de fournitures en tous genres, elle finance la moitié du coût des sorties scolaires. Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l'école entre septembre 2017 et novembre 2017.

Livres (participation à l'achat des livres de lecture suivie, livres BCD)	205,45 €
Projets pédagogiques	9.50 €
Equipement des classes	85,45€
Equipement école	137 €
Pharmacie	18,50 €
Sortie	162 €

**Total : 617.90 €**

Les bénéfices générés par la journée kermesse ont été de : 1 159,74 €.

Les dons à la coopérative scolaire s'élèvent à 160 € en ce début d'année.

La vente de bulbes, fleurs a permis de récolter 166,23 €.

**Toutes les actions menées permettent de faire en sorte que la participation des familles au financement des projets soit nettement réduite.**

**Pour rappel, la coopérative scolaire a financé le projet classe découverte à hauteur de 4 552, 50€.**

**L'équipe compte sur la participation d'un maximum de parents lors de ces temps forts afin que la « charge » soit réduite pour chacun.**

**V) Périscolaire :**

**1) Cantine :**

Attention au comportement des élèves en ce début d'année : il a fallu beaucoup intervenir. Le niveau sonore est souvent très élevé, il faut séparer certains élèves. On note un manque de respect envers les personnes chargées de ce temps. Il est décidé en conseil d'école que les personnes chargées du service pourront avertir Sophie MALLEDAN, par SMS, de tout comportement inadapté.

**2) L'étude :**

Laurence demande que les parents vérifient bien les devoirs même si l'enfant est allé à l'étude, une petite relecture est parfois nécessaire.

**3) La garderie :**

Un parent qui vient chercher son enfant à la garderie, le soir, doit impérativement voir Carole et la prévenir du départ de l'enfant pour des raisons évidentes de sécurité.

**4) Les TAPS :**

Quatre animateurs gèrent ces temps péri scolaires.

Deux animateurs prennent en charge les élèves de maternelle.

Les élèves de l'élémentaire ont le choix entre des activités sportives avec Antoine, des activités manuelles ou des jeux de société avec Audrey.  
Attention aux horaires de sortie des élèves ! Les enfants sont sur le temps des TAPS à partir de 15 h 00 et jusqu'à 16 h 30.

**VI) Questions diverses :**

Il y a eu un changement de prestataire pour la restauration scolaire, les plats sont « visuellement » moins appétissants mais les enfants mangent avec appétit.

**VII) Une liste de petits travaux est transmise à l'équipe de la Mairie.**